

20 avril 2021

### Motion sans préavis

Présenté par M. François Jacques, député de Mégantic et adjoint parlementaire de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation,

Au nom de Mme Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, ministre responsable du Saguenay-Lac-Saint-Jean et députée de Chicoutimi.

### Texte de la motion

- Que l'Assemblée nationale reconnaisse que le travail accompli par les élus municipaux est essentiel et primordial afin d'assurer la gouvernance et la délivrance de services à la population québécoise partout sur le territoire ;
- Qu'elle invite la population à s'intéresser au rôle des élus municipaux et à prendre part à la démocratie municipale sous toutes ses formes ;
- Qu'elle remercie les élus municipaux et qu'elle rappelle que ceux-ci ont travaillé sans relâche durant la pandémie pour répondre aux besoins de leurs collectivités et maintenir des services de qualité ;
- Qu'elle dénonce fermement l'intimidation à laquelle plusieurs élus municipaux doivent faire face;
- Que l'Assemblée nationale déclare qu'il est essentiel et sain, pour notre démocratie municipale, de débattre dans la mesure où les échanges sont respectueux et civils.
- Qu'enfin, elle réitère que les élus provinciaux doivent servir de modèles de référence pour l'exemplarité, tel que mentionné par les deux grandes unions, soit l'UMQ et la FQM.